

RÈGLEMENTS DE SÉCURITÉ POUR TOUS LES ARCHERS

Adopté par le conseil d'administration le 1^{er} février 2024.

Les membres du Club de tir à l'arc Le Sagittaire, s'engagent à se conformer à toutes les exigences et règlements ci-après mentionnés :

TOUTES LES NOUVELLES PERSONNES DÉBUTANTES DEVRONT OBLIGATOIREMENT SUIVRE UN COURS D'INITIATION
TOUTES LES PERSONNES QUI TIRENT À LA MAISON ET QUI NE SONT PAS DANS UN CLUB DE TIR À L'ARC DE LA FÉDÉRATION DEVRONT SUIVRE UN
COURS DE 30 MINUTES SUR LA SÉCURITÉ POUR AVOIR ACCÈS À TIRER.

- Tous les tirs doivent être sous la supervision d'un entraîneur ou d'un moniteur de club.
- Attendre le signal de l'entraîneur avant de s'avancer sur la ligne de tir.
- Aucune flèche ne doit être encochée avant d'être sur la ligne de tir.
- Ne pas dépasser la ligne de tir quand le tir est en cours.
- Ne pas circuler entre la ligne de tir et la ligne orange lorsqu'il y a des archers en action sur la ligne de tir.
- L'arc doit être droit et non couché, cela nuit aux autres archers.
- Ne jamais tirer de flèches à la verticale.
- On doit tirer vis-à-vis de son ballot en ligne droite.
- On ne parle pas sur la ligne de tir pour ne pas distraire les autres.
- Un maximum de 3 flèches doit être tirées sur la ligne de tir.
- Pour les traditionnels et/ou instinctifs (pas de mire) 6 flèches sur la ligne de tir.
- Après le tir, on dépose son arc sur les supports qui sont alignés sur la ligne noire à 5 mètres de la ligne de tir.
- On ne doit pas utiliser du matériel endommagé.
- Ne jamais viser quelqu'un avec un arc en pleine allonge, ou s'il n'y a pas de flèche dessus.
- Ne pas courir sur le terrain.
- Par mesure de sécurité lors du retrait des flèches dans le ballot, se présenter par le côté et retirer les flèches après s'être assuré que personne n'est derrière.
- Ne retirer que ses propres flèches de la cible.
- Les flèches tombées sur le sol sont les premières à être ramassées, pour éviter de se blesser.
- Ne pas passer de remarques sur le tir de quelqu'un lorsqu'il est en action.
- Lorsqu'un archer est en allonge, ne pas toucher à la personne à côté de soi pour ne pas créer de confusion.
- N'utilisez jamais l'équipement d'un autre sans son consentement.
- Les jurons, les mots d'impatience et les mouvements brusques sont des manques de respect et contraire au code d'éthique.
- Nous demandons aux membres de participer au montage et démontage de la salle avant de sortir ou ranger votre équipement.
- Chaque membre est responsable de faire respecter les règlements.
- En cas de non-respect des règlements: après la première infraction : un 1^{er} avis écrit sera transmis.
- Pour une 2^e infraction, des mesures disciplinaires seront prises, exemple : suspension temporaire du membre.
- Si vous avez des problèmes, signalez-les immédiatement à l'entraîneur ou aux membres du C.A.**

Le Code éthique des membres fait partie intégrante des règlements du club

La confirmation de la personne qui demande une carte de membre au Club de Tir à l'arc Le Sagittaire, est sous réserve de l'acceptation en conseil administratif, selon notre constitution Article 4.2, ce qui se fera une fois par semaine. Le paiement se fera après l'acceptation du membre.